

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE TELLIER IMMOBILIER COTE D'EMERAUDE – Constitution de société

Référence : L014430

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 4 novembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 24/10/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE TELLIER IMMOBILIER COTE D'EMERAUDE Objet social : L'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce Siège social : Place du marché au cadran 35350 Saint-Méloir-des-Ondes. Capital : 500 € Durée : 99 ans Président : M. PICHARD Jean-Philippe, demeurant Domaine de Pomphily 35753 PLEURTUIT Admission aux assemblées et droits de votes : une action égale une voix Clause d'agrément : agrément pour toute cession Immatriculation au RCS de Saint-Malo

[Consulter cette annonce en ligne](#)